

Sommaire

Sommaire	- 1 -
Introduction	- 3 -
Station DRONNE 1	- 7 -
Station DRONNE 2	- 9 -
Station DRONNE 3	- 11 -
Station DRONNE 4	- 13 -
Station DOURNAUJOU	- 15 -
Station MALENCOURIE	- 17 -
Station MANET	- 19 -
Carte des inventaires piscicoles - qualifiés selon l'IPR - sur le bassin versant de la Dronne.....	- 21 -
Conclusion générale	- 23 -
Lexique	- 25 -
Annexe	- 27 -

Introduction

1- Contexte

Le territoire du Parc naturel régional Périgord Limousin couvre la partie amont du bassin versant de la Dronne.

Cette rivière, qui appartient au grand bassin Dordogne, prend ses sources sur le socle cristallin de la Haute-Vienne (commune de Bussière-Galant) avant de confluer dans l'Isle à Coutras après 200 km d'un parcours nord-sud.

Le caractère exceptionnel de cette rivière tient au fait qu'elle abrite la plus importante population de moule perlière *Margaritifera margaritifera*, également appelée mulette, à l'échelle européenne : on en dénombrait environ 15 000 individus sur la Dronne.

Cette espèce protégée, bio-indicatrice des cours d'eau cristallins, est en régression constante et drastique depuis plusieurs dizaines d'années du fait des atteintes portées à la qualité de ses habitats (qualité d'eau et de substrat) et de ceux de son poisson hôte : la truite fario.

Pour tenter de pérenniser cette espèce emblématique menacée d'extinction, le Parc naturel régional Périgord Limousin - PNR PL - a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un programme de conservation de grande envergure.

Soutenu par l'Europe, le programme LIFE Haute-Dronne va s'attacher, au cours des années 2014 à 2020, à restaurer les fonctionnalités de la Dronne (depuis Bussière-Galant - 87 jusqu'à Saint-Pardoux - 24) et de ses principaux affluents : Manet, Malencourie et Dournaujou.

Les deux grands axes d'intervention consistent en :

- la restauration des habitats de croissance et de reproduction de la mulette et de la truite fario ;
- la restauration de la continuité écologique.

Préalablement au programme d'actions envisagé dans le cadre du LIFE, le PNR PL a lancé un marché public pour diagnostiquer l'état initial, physicochimique et biologique, de la Dronne et de ses principaux affluents :

- les deux premiers lots de ce marché concernaient la qualité physicochimique et la partie biologique liée aux macroinvertébrés benthiques.
- les Fédérations de la Dordogne et de la Haute-Vienne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques ont obtenu le troisième lot lié à l'analyse de la faune piscicole, par pêche à l'électricité, dont les résultats sont présentés dans le présent rapport.

Ce diagnostic initial par pêche a concerné 7 stations inventoriées fin 2015, 4 sur la Dronne et 3 sur ses affluents Dournaujou, Manet et Malencourie.

2- Protocole des pêches à l'électricité

Les inventaires piscicoles ont été réalisés conformément aux prescriptions de la norme XP T90-383 (mai 2012) - *Echantillonnage des poissons à l'électricité dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons en lien avec la qualité des cours d'eau* - et aux recommandations du guide de l'ONEMA - *Guide pratique pour la mise en œuvre des opérations de pêche à l'électricité dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons* (ONEMA, 2012).

La méthode d'échantillonnage appliquée a été la suivante :

- prospection d'environ 100 mètres linéaires par station,
- inventaire à un seul passage,
- 1 anode pour 4 m de largeur de cours d'eau,
- biométrie des poissons capturés,
- mesures physiques de la station prospectée : longueur, transects,
- remise à l'eau des poissons le long de la station pêchée.

Réalisation d'un transect lors d'un inventaire piscicole



Station de biométrie



3- Cours d'eau diagnostiqués

■ sur le cours principal

- ✓ la **Dronne** au pont de la D59a, près du village de Dronne, commune de Bussière-Galant (87) - station **DRONNE 1** ;
- ✓ la **Dronne** en aval du plan d'eau des Ribières, commune de Bussière-Galant (87) - station **DRONNE 2** ;
- ✓ la **Dronne** au "Trou du Papetier", en amont du moulin du Blé, commune de Saint-Saud-Lacoussière (24) - station **DRONNE 3** ;
- ✓ la **Dronne** en aval du moulin du Blé, commune de Saint-Saud-Lacoussière (24) - station **DRONNE 4** ;

■ sur les affluents

- ✓ le **Dournaujou**, en amont de la commune de Dornazac (87) - station **DOURNAUJOU** ;
- ✓ la **Malencourie** près du village de pierres Blanches, commune de Saint-Saud-Lacoussière (24) - station **MALENCOURIE** ;
- ✓ le ruisseau du **Manet** en aval du moulin de la Valade, commune de Saint-Saud-Lacoussière (24) - station **MANET**.

4- Présentation des résultats

Ce document synthétise les résultats des inventaires réalisés fin 2015, en présentant :

- une carte des stations prospectées sur laquelle figurent :
 - ✓ les cours d'eau du bassin versant de la Dronne amont,
 - ✓ les stations échantillonnées,
 - ✓ la qualité biologique de chacune de ces stations évaluée selon l'IPR ;
- une fiche pour chaque station avec :
 - ✓ un rappel des caractéristiques de l'inventaire,
 - ✓ un graphique présentant les densités de chaque espèce de poisson capturée,
 - ✓ la note IPR obtenue,
 - ✓ un commentaire de ces résultats.

5- L'Indice Poisson Rivière

L'indice IPR, élaboré par l'ONEMA et normalisé en 2007, permet de mesurer l'écart entre :

- la composition du peuplement piscicole sur une station donnée, observée par pêche électrique,

- la composition du peuplement piscicole attendue (pour cette même station) en situation de référence, c'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme.

Les modèles de référence (peuplement attendu pour une station donnée) ont été établis à partir d'un jeu de 650 stations faiblement ou pas du tout impactées par les activités humaines et réparties sur l'ensemble du territoire français.

Le calcul de l'IPR nécessite de connaître :

- la surface pêchée exprimée en m²,
- le nombre d'individus capturés pour chaque espèce,
- 9 variables environnementales caractérisant la station pêchée :
 - ✓ surface du bassin versant drainé (en km²)
 - ✓ distance à la source (en km)
 - ✓ largeur moyenne en eau de la station (en m)
 - ✓ pente du cours d'eau (en ‰)
 - ✓ profondeur moyenne de la station (en m)
 - ✓ altitude (en m)
 - ✓ température moyenne de l'air de juillet (en °C)
 - ✓ température moyenne de l'air de janvier (en °C)
 - ✓ unité hydrographique

La note IPR est obtenue en faisant la somme des 7 métriques intermédiaires calculées, à savoir :

- **NTE** : nombre total d'espèces
- **NER** : nombre d'espèces rhéophiles
- **NEL** : nombre d'espèces lithophiles
- **DIT** : densité d'individus tolérants
- **DII** : densité d'individus invertivores
- **DIO** : densité d'individus omnivores
- **DTI** : densité totale d'individus

L'IPR fournit alors une évaluation synthétique de l'état des peuplements de poissons selon cinq classes de qualité :

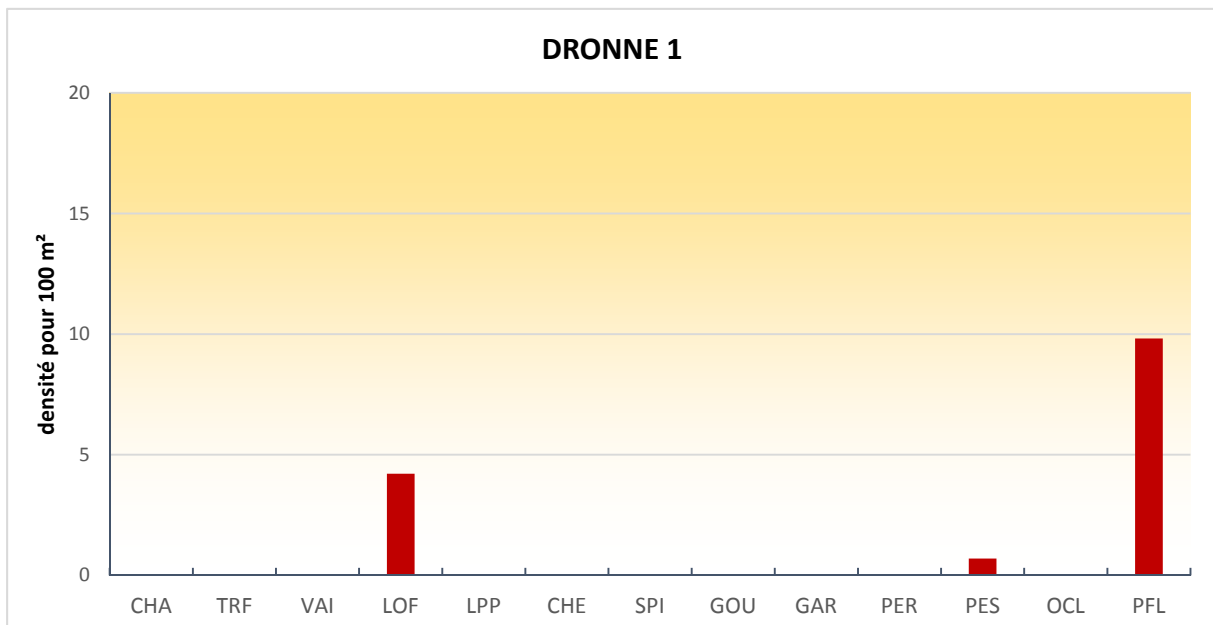
note IPR	< à 7	de 7 à 16	de 16 à 25	de 25 à 36	> à 36
classe de qualité	excellente	bonne	médiocre	mauvaise	très mauvaise

Station DRONNE 1

cours d'eau : **Dronne**
bassin : DRONNE
lieu dit : en amont de la D59a
coordonnées : X = 500 740
(en Lambert II) Y = 2 071 157

2015
date : 06 octobre
longueur pêchée : 92 m
largeur moyenne : 1,55 m
surface pêchée : 142 m²

Graphique des densités par espèce



La densité piscicole totale sur cette station est très faible, à seulement 15 individus pour 100 m² de cours d'eau prospectés.

La richesse spécifique l'est tout autant, puisque seulement 3 espèces ont été capturées.

Deux d'entre elles sont des espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques, la perche soleil et l'écrevisse signal.

Hormis la loche franche, on ne retrouve malheureusement sur cette station aucune des espèces typiques d'un tel cours d'eau de première catégorie piscicole

Note IPR

NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI	note	classe de qualité	
10.017	8.439	0.458	4.696	2.073	11.109	5.572	42.362	5	très mauvaise

L'IPR qualifie le peuplement en place de très mauvaise qualité piscicole, en rapport avec le décalage existant entre le peuplement théorique attendu (truite, vairon, chabot, ...) et le peuplement en place.

La note fait ressortir :

- le déficit en espèces rhéophiles et lithophiles, c'est-à-dire inféodées aux eaux rapides et substrats graveleux ;
- l'excès d'espèces tolérantes, c'est-à-dire des espèces à faibles exigences écologiques ;
- le déficit en individus invertivores (se nourrissant d'invertébrés) comme le vairon ou la truite ;
- la faible densité totale sur la station.

Commentaires

Le peuplement piscicole de cette station n'est pas du tout en adéquation avec ce que l'on doit attendre d'un ruisseau de ce gabarit.

En tête de bassin versant, les espèces théoriquement attendues sont chabot, truite fario, vairon, loche, ...

Or on ne retrouve ici que la loche franche qui, bien qu'inféodée aux eaux claires des petits cours d'eau, peut supporter une charge organique et une couverture végétale importantes.

C'est *a priori* la qualité de l'habitat qui est responsable de ce mauvais résultat :

- le substrat est fortement colmaté par le sable et la vase ;
- les faciès lenticulaires représentent 60% du linéaire prospecté.

La déconnexion du cours d'eau par des plans d'eau en barrage ne permet pas non plus de recolonisation et/ou d'échanges par l'aval.

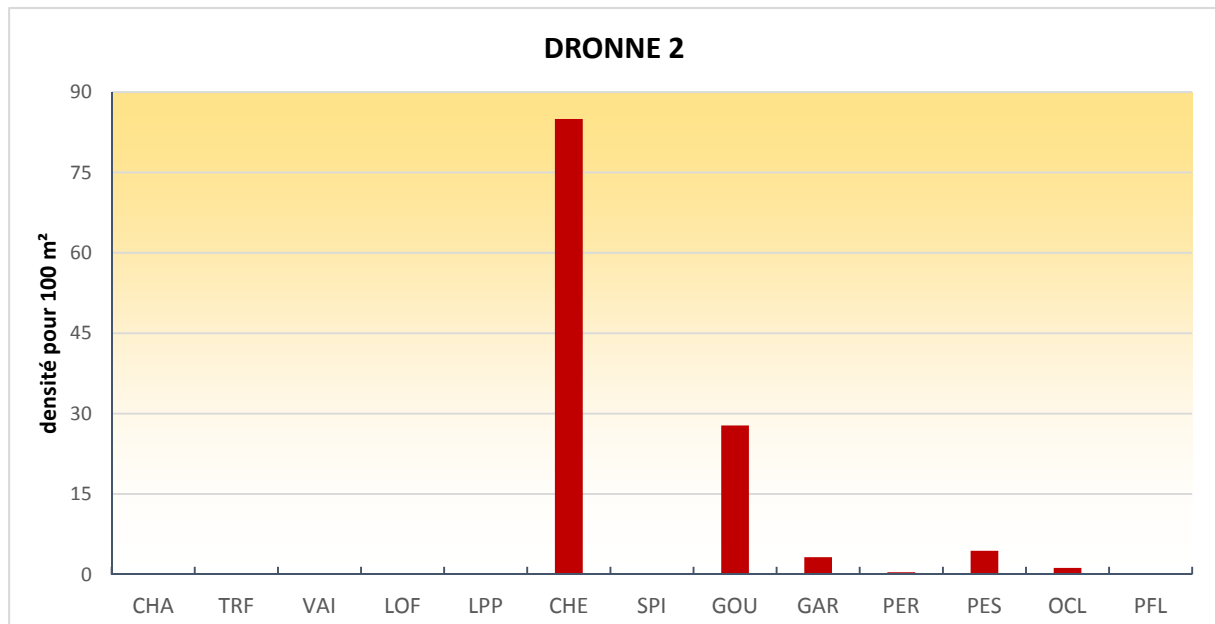
NB : à noter que la semaine suivant cet inventaire, une pêche de sauvetage a été réalisée en aval du pont pour des travaux de restauration de la continuité écologique ; à cette occasion, une truite fario d'environ 20 cm a été capturée au pied du pont : sans doute un géniteur (femelle) en migration de reproduction.

Station DRONNE 2

cours d'eau : **Dronne**
bassin : DRONNE
lieu dit : en aval des Ribières
coordonnées : X = 497 735
(en Lambert II) Y = 2 069 287

2015
date : 06 octobre
longueur pêchée : 97 m
largeur moyenne : 2,56 m
surface pêchée : 248 m²

Graphique des densités par espèce



La densité piscicole totale sur cette station est très importante, à plus de 120 individus pour 100 m² de cours d'eau prospectés.

Mais l'effectif capturé est composé à 85% par le chevesne et à 30% par le goujon, espèces d'eaux vives et à faibles exigences écologiques.

Les autres espèces : gardon, perche, perche soleil et écrevisse américaine, peuvent être liées à la présence du plan d'eau communal des Ribières juste en amont.

En revanche, on ne retrouve sur cette station aucune des espèces électives d'un tel cours d'eau de première catégorie piscicole

Note IPR

NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI	note	classe de qualité	
9.122	10.707	1.729	11.414	16.613	0.877	3.013	53.475	5	très mauvaise

L'IPR qualifie le peuplement en place de très mauvaise qualité piscicole, en rapport avec le décalage existant entre le peuplement théorique attendu (truite, vairon, chabot, ...) et le peuplement en place.

L'IPR pénalise en particulier :

- le déficit en espèces rhéophiles et lithophiles, c'est-à-dire inféodées aux eaux rapides et aux substrats graveleux ;
- la forte densité en individus tolérants, c'est-à-dire à faible exigences écologiques ;
- la forte densité en individus omnivores (liée à la très forte densité du chevesne), c'est-à-dire à régime alimentaire opportuniste.

Commentaires

Le peuplement piscicole de cette station n'est pas du tout en adéquation avec ce que l'on doit attendre d'un ruisseau de ce gabarit :

- en tête de bassin versant, les espèces théoriquement attendues sont chabot, truite fario, vairon, loche, ...
- or on trouve ici majoritairement des espèces d'eaux vives : chevesne et goujon, attendues plus en aval sur le gradient longitudinal d'un cours d'eau ;
- la présence des autres espèces : gardon, perche, perche soleil et écrevisse américaine, est à imputer au plan d'eau communal des Ribières situé environ 500 m en amont de la station de pêche.

C'est *a priori* la qualité de l'habitat qui est responsable de ce mauvais résultat :

- le substrat est fortement colmaté par le sable et la vase, et les faciès sont lentiques sur la quasi-totalité de la station ;
- ce type de milieu ne correspond pas aux espèces électives de 1^{ère} catégorie piscicole, inféodées aux eaux rapides et aux substrats grossiers (graviers, cailloux).

La qualité d'eau est peut-être aussi un facteur limitant sur ce secteur : la saturation en oxygène relevée le jour de la pêche n'était que de 80% (7,6 mg/l), soit en limite de la zone de tolérance pour les espèces de tête de bassin versant.

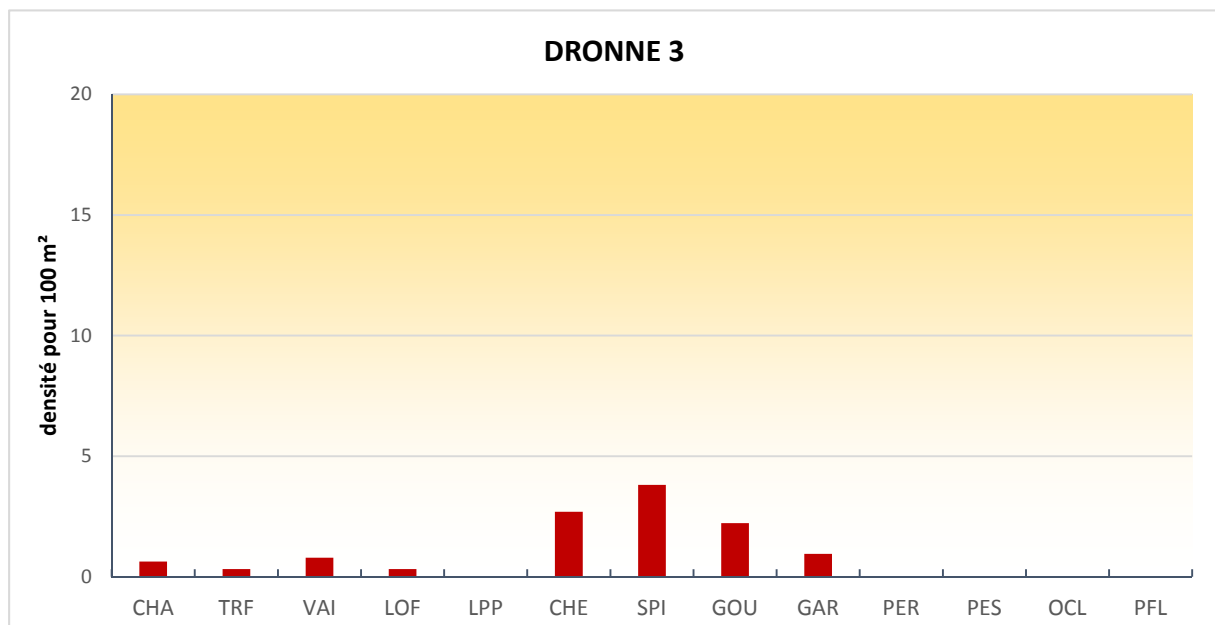
Pour ces deux paramètres déclassants, qualité d'habitat et qualité d'eau, la présence de deux importants plans d'eau à l'amont de la station et en barrage de la Dronne (Ribières : 500 m en amont – 5 ha ; Chateline : 1 km en amont – 10 ha) explique sans doute les résultats obtenus.

Station DRONNE 3

cours d'eau : **Dronne**
bassin : DRONNE
lieu dit : amont moulin du Blé
coordonnées : X = 486 731
(en Lambert II) Y = 2 067 994

2015
date : 21 octobre
longueur pêchée : 90 m
largeur moyenne : 7 m
surface pêchée : 630 m²

Graphique des densités par espèce



La densité piscicole totale sur cette station est très faible, à moins de 12 individus pour 100 m² de cours d'eau prospectés.

L'effectif se compose de deux groupes d'espèces :

- chabot, truite fario, vairon et loche franche, espèces électives des cours d'eau aux eaux rapides ;
- chevesne, spirin et goujon, espèces inféodées aux eaux vives, qui représentent 75% du peuplement en place.

Le gardon est également présent (6 poissons capturés), sans doute en liaison avec la présence d'étangs sur le bassin versant.

Note IPR

NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI	note	classe de qualité	
0.419	0.378	2.049	2.065	3.524	2.964	2.734	14.134	2	bonne

L'IPR classe cette station en bonne qualité vis-à-vis de son peuplement piscicole.

Les métriques les plus déclassantes concernent :

- la densité en individus omnivores (trop forte) et celle en individus invertivores (à l'inverse trop faible) ;
- la faible densité totale de poissons sur la station ;
- la forte densité d'individus tolérants ;
- le nombre total d'espèces élevé.

L'IPR met donc en évidence le glissement typologique depuis les espèces électives attendues vers des espèces à moindres exigences écologiques : chevesne, goujon, ...

Commentaires

La station se situe dans une zone intermédiaire entre la zone à truite et la zone à ombre : le gabarit du cours d'eau est important (largeur de 7 m), et la distance à la source est de 25 km. Elle ne se situe donc plus dans ce que l'on appelle un secteur de tête de bassin versant, mais c'est par contre le cas de ses affluents.

Il n'est donc pas surprenant de trouver les deux cortèges d'espèces :

- espèces de tête de bassin, en limite d'aire de répartition et/ou venant des affluents du secteur ;
- espèces d'eau vives de gabarit plus important.

Cependant, le 2^{ème} groupe est très nettement majoritaire dans le cheptel en place (75% du peuplement).

Or il est constitué d'espèces plus tolérantes et opportunistes quant à leur habitat et leurs sources de nourriture, ce qui tend à montrer un certain degré de perturbation du milieu.

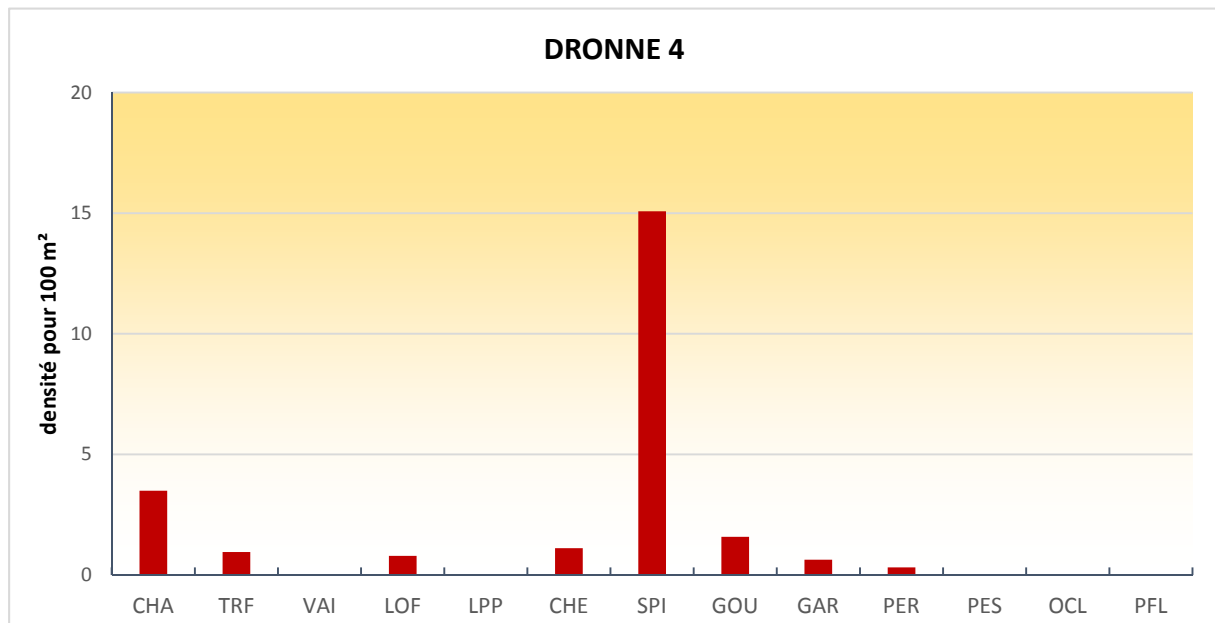
L'ensablement important (40% de recouvrement) constaté sur la station constitue sans nul doute un facteur limitant pour les espèces électives que sont le chabot (habitat) et la truite (reproduction).

Station DRONNE 4

cours d'eau : **Dronne**
bassin : DRONNE
lieu dit : aval moulin du Blé
coordonnées : X = 487 085
(en Lambert II) Y = 2 067 874

2015
date : 21 octobre
longueur pêchée : 90 m
largeur moyenne : 7 m
surface pêchée : 630 m²

Graphique des densités par espèce



La densité piscicole totale sur cette station est médiocre, à 24 individus pour 100 m² de cours d'eau prospectés.

L'effectif se compose de trois groupes d'espèces :

- pour 20% de l'effectif on trouve la truite fario et ses espèces d'accompagnement chabot et loche franche (à noter l'absence du vairon), espèces électives des cours d'eau de tête de bassin aux eaux rapides ;
- pour 75% de l'effectif le cortège chevesne, spiralin et goujon, espèces inféodées aux eaux vives ;
- pour seulement 4% le couple gardon et perche, au total 6 poissons qui peuvent provenir de plans d'eau présents sur le bassin versant amont.

Note IPR

NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI	note	classe de qualité	
0.414	1.328	2.070	1.618	2.342	0.987	0.768	9.527	2	bonne

Les métriques qui pénalisent le plus la note concernent :

- la forte densité en individus omnivores, c'est-à-dire à régime alimentaire opportuniste ;
- le nombre total d'espèces trop important pour ce type de cours d'eau, en rapport notamment avec la présence du gardon et de la perche ;
- la forte densité d'individus tolérants, à faibles exigences écologiques ;
- le faible nombre d'espèces lithophiles, c'est-à-dire inféodées aux substrats de graviers et cailloux.

Malgré tout, l'IPR classe cette station en bonne qualité vis-à-vis de son peuplement piscicole, et ce avec une note meilleure de 4,5 points que pour la station située en amont du moulin du Blé.

Commentaires

Comme pour la station située en amont du moulin du Blé, on se situe dans une zone intermédiaire entre la zone à truite et la zone à ombre. Le gabarit du cours d'eau est important (largeur de 7 m), et la distance à la source est de plus de 25 km.

La station ne se situe donc plus dans ce que l'on appelle un secteur de, tête de bassin versant, mais c'est par contre le cas de ses affluents.

On trouve là aussi les deux cortèges d'espèces :

- espèces de tête de bassin, en limite d'aire de répartition et/ou venant des affluents du secteur ;
- espèces d'eau vives de gabarit plus important.

Comme sur la station amont, le 2^{ème} groupe, constitué d'espèces plus tolérantes et opportunistes, est très nettement majoritaire dans le cheptel en place (75% du peuplement). Le spiralin est en revanche présent avec une densité bien supérieure à celle de l'amont, la reprise de pente et les vitesses de courant lui étant plus favorables.

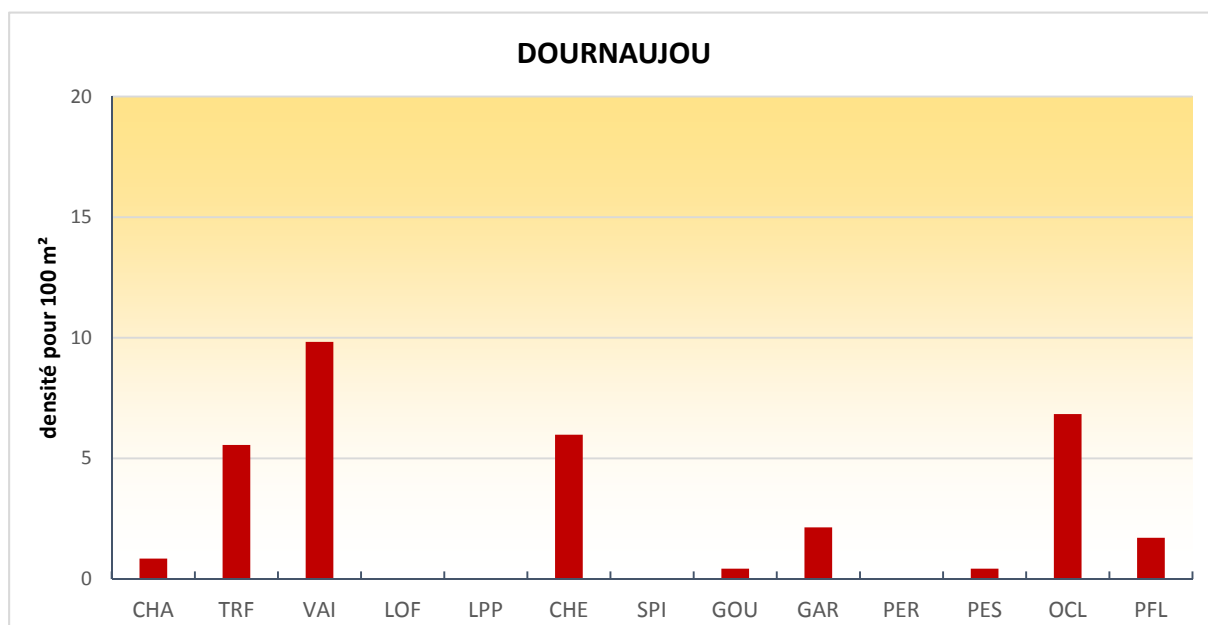
L'ensablement important (40% de recouvrement) constaté sur la station constitue là encore un facteur limitant pour les espèces électives.

Station DOURNAUJOU

cours d'eau : **Dournaujou**
bassin : DRONNE
lieu dit : pont de la Monnerie
coordonnées : X = 487 664
(en Lambert II) Y = 2 070 612

2015
date : 06 octobre
longueur pêchée : 100 m
largeur moyenne : 2.34 m
surface pêchée : 234 m²

Graphique des densités par espèce



La densité piscicole totale sur cette station est moyenne, à 44 individus pour 100 m² de cours d'eau prospectés.

Par contre, la richesse spécifique est importante (9 espèces), trop importante même pour ce type de ruisseau puisqu'on trouve :

- la truite fario et ses espèces d'accompagnement chabot et vairon, espèces électives des cours d'eau de tête de bassin aux eaux rapides ;
- le couple chevesne et goujon, espèces inféodées aux eaux vives ;
- un cortège d'espèces qui sont liées à la présence d'étangs sur le bassin versant (gardon, perche soleil) voire susceptibles de créer des déséquilibres biologiques (perche soleil, écrevisse américaine, écrevisse signal).

Le cortège majoritaire est celui des espèces électives, mais le 3^{ème} groupe représente tout de même un tiers du peuplement, signe d'une dégradation du milieu.

Note IPR

NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI	note	classe de qualité	
0.327	0.496	5.807	4.099	6.094	3.844	1.073	21.740	3	médiocre

Les métriques qui pénalisent le plus la note concernent :

- le nombre total d'espèces trop important pour ce type de cours d'eau ;
- les fortes densités en individus omnivores, c'est-à-dire à régime alimentaire opportuniste, et individus tolérants, c'est-à-dire à faibles exigences écologiques ;
- à l'inverse, la faible densité en poissons ayant un régime alimentaire basé sur les invertébrés.

L'IPR classe donc cette station en qualité médiocre vis-à-vis de son peuplement piscicole, en lien avec l'abondance d'espèces non électives (chevesne, goujon, gardon, perche soleil – *pour rappel les écrevisses ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'IPR*).

Commentaires

Ce cours d'eau présente au droit de la station prospectée un certain nombre de caractéristiques typiques de ce type de ruisseau de tête de bassin versant :

- présence de zones de radiers et de plats courants ;
- pente moyenne assez importante (9.6‰) ;
- présence d'espèces électives à fortes exigences écologiques : chabot, truite fario, vairon ;

Cependant, d'autres facteurs montrent à l'inverse un état de dégradation marquée du ruisseau :

- colmatage important de la station et faciès lenticulaires majoritaires, ce qui est lié au fait que le ruisseau soit perché en rive gauche (hors de son talweg) ;
- présence de la truite fario, avec notamment une forte proportion de truitelles 0+ (truitelles de l'année), à mettre au crédit de l'alevinage (sur le ruisseau de Mappa) plutôt qu'à la reproduction naturelle ;
- présence d'espèces non électives et peu exigeantes en termes de qualité d'eau et qualité d'habitat.

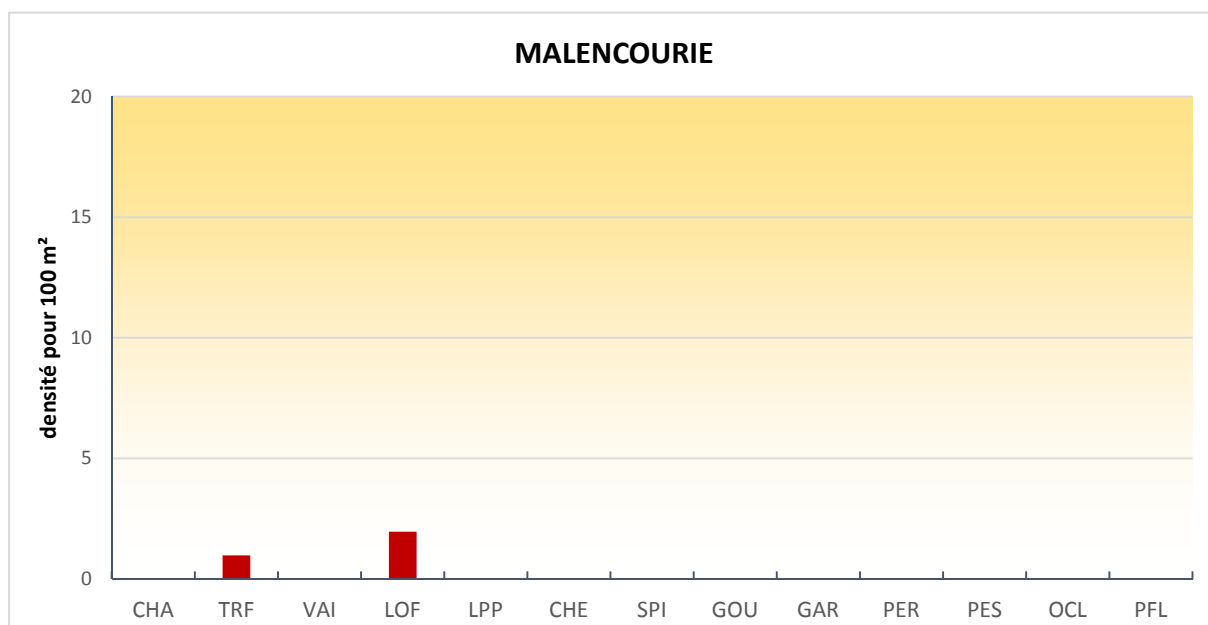
La présence de 60 plans d'eau sur le bassin versant du ruisseau, et la déconnexion d'avec la Dronne due à l'infranchissable sous la route, constituent à elles seules des causes de perturbation majeure du milieu.

Station MALENCOURIE

cours d'eau : **Malencourie**
bassin : DRONNE
lieu dit : Pierres Blanches
coordonnées : X = 480 138
(en Lambert II) Y = 2 061 862

2015
date : 21 octobre
longueur pêchée : 60 m
largeur moyenne : 1.7 m
surface pêchée : 102 m²

Graphique des densités par espèce



La densité piscicole totale sur cette station est extrêmement faible, à seulement 3 poissons pour 100 m² de cours d'eau.

Sur les 60 m de ruisseau prospectés n'ont été capturée que 2 loches franches et 1 truite fario.

Ces deux espèces sont électives de ce type de ruisseau, mais elles sont présentes en densités anecdotiques.

La richesse spécifique est également très faible, puisque sur 4 ou 5 espèces attendues seulement 2 ont été capturées.

Note IPR

NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI	note	classe de qualité	
2.502	5.121	2.538	2.064	1.602	8.464	8.435	30.725	4	mauvaise

L'IPR classe cette station en mauvaise qualité vis-à-vis de son peuplement piscicole, et ce pour l'ensemble des métriques calculées.

Les plus pénalisantes concernent toutefois :

- la faible densité en poissons ayant un régime alimentaire basé sur les invertébrés ;
- la faible densité totale sur la station ;
- le faible nombre d'espèces lithophiles, c'est-à-dire inféodées aux substrats de graviers et cailloux.

Commentaires

Le résultat de cet inventaire est très mauvais : densité et richesse spécifique sont en inadéquation totale avec l'attendu, puisque seulement 3 poissons et 2 espèces ont été capturés sur 60 m de cours d'eau.

La très forte densité de plans d'eau sur le bassin versant, dont certains de superficie importante (jusqu'à 11 hectares pour le grand étang), impacte forcément la qualité et la quantité d'eau d'un ruisseau de petit gabarit tel que la Malencourie.

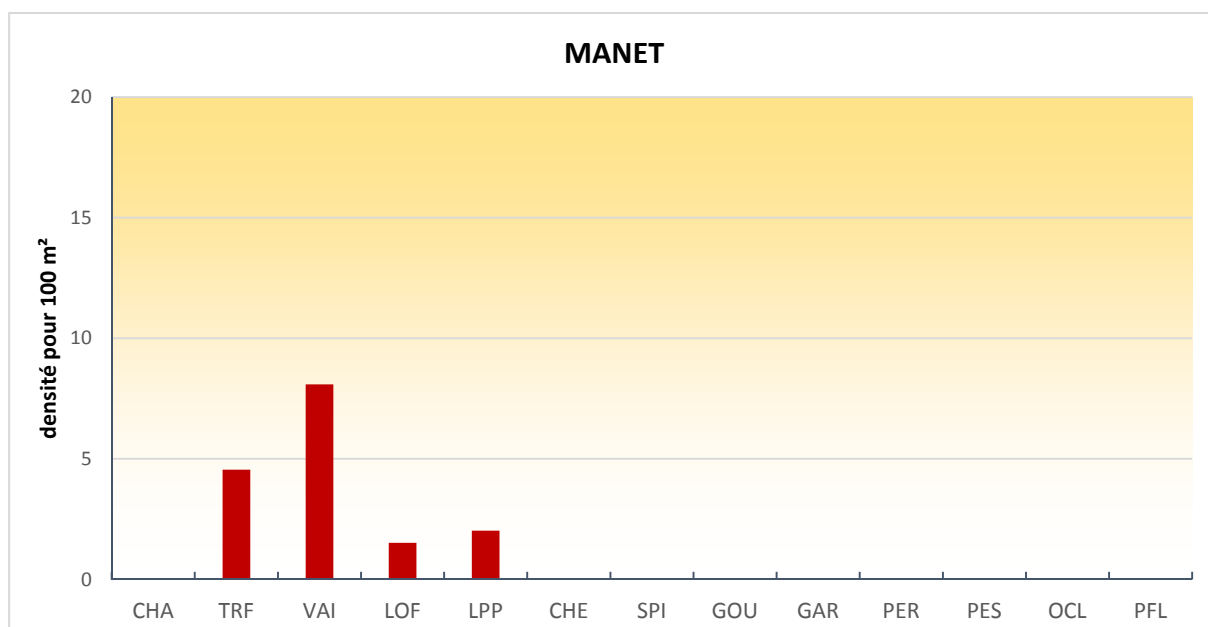
L'impact thermique n'est cependant pas avéré par la mesure de température d'eau lors de l'inventaire (11°C).

Station MANET

cours d'eau : **Manet**
bassin : DRONNE
lieu dit : moulin de la Valade
coordonnées : X = 476 195
(en Lambert II) Y = 2 059 978

2015
date : 21 octobre
longueur pêchée : 86 m
largeur moyenne : 2.3 m
surface pêchée : 198 m²

Graphique des densités par espèce



La densité piscicole totale sur cette station est très faible, à seulement 16 poissons pour 100 m² de cours d'eau prospectés.

Le peuplement est en revanche en adéquation avec le peuplement théorique attendu, puisqu'on retrouve les espèces électives de tête de bassin : truite fario, vairon, loche franche et lamproie de Planer.

Il faut noter :

- l'absence du chabot, en relation avec une granulométrie de substrat qui ne lui est pas favorable (peu de graviers, pas de cailloux) ;
- la présence de la lamproie de Planer, espèce protégée figurant en annexe III de la Convention de Berne et annexe II de la Directive Habitats-faune-flore, mais inféodée aux substrats sablo-vaseux pour sa croissance.

Note IPR

NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI	note	classe de qualité	
3.083	0.788	0.929	1.477	0.702	4.733	2.184	13.896	2	bonne

L'IPR classe cette station en bonne qualité vis-à-vis de son peuplement piscicole.

Les métriques les plus pénalisantes concernent :

- la faible densité en poissons invertivores (ayant un régime alimentaire basé sur les invertébrés), à mettre en lien avec la faible densité totale ;
- le faible nombre d'espèces rhéophiles (inféodées aux eaux courantes), qui pénalise l'absence du chabot.

Commentaires

Le résultat de cet inventaire reste correct bien qu'en demi-teinte :

- les espèces attendues sont présentes, hormis le chabot, et on ne trouve pas d'espèces non électives, que ce soit d'eaux vives (chevesne) ou d'eaux calmes (gardon, perche) ;
- cependant, la densité totale et la densité de chacune de ces espèces restent faibles et inférieures à l'attendu ;
- de plus, l'absence du chabot et la présence de la lamproie de Planer témoigne d'une dégradation du substrat vers une granulométrie plutôt fine (sables, vases) que grossière (graviers, cailloux).

L'IPR, qui a tendance à surnoter la qualité du peuplement (types des espèces en présence) plutôt que leurs densités, reste toutefois bon.

Carte des inventaires piscicoles - qualifiés selon l'IPR - sur le bassin versant de la Dronne

note IPR	< à 7	de 7 à 16	de 16 à 25	de 25 à 36	> à 36
classe de qualité	excellente	bonne	médiocre	mauvaise	très mauvaise



Conclusion générale

Les résultats de ces inventaires mettent en évidence une dégradation relativement importante des cours d'eau prospectés.

Excepté pour le Manet, les peuplements des têtes de bassin sont perturbés, et qualifiés de :

- "très mauvais" pour Dronne 1 et Dronne 2 : les espèces électives sont absentes, remplacées par des espèces tolérantes et/ou d'eaux calmes ;
- "mauvais" pour la Malencourie : truite et loche sont présentes, mais en densités très faibles ;
- "médiocre" dans le meilleur des cas sur le Dournajou : les espèces électives sont présentes, mais accompagnées par des espèces tolérantes et/ou d'eaux calmes.

Sur les stations de tête de bassin, il n'y a donc que le Manet qui montre un peuplement conforme en termes d'espèces, même si leurs densités respectives et la densité totale sont faibles et inférieures à l'attendu.

Les stations sur la Dronne médiane, en amont et en aval du moulin du Blé, sont qualifiées de bonne qualité selon l'IPR, et présentent des peuplements similaires en termes d'espèces présentes :

- les espèces électives sont présentes, mais en densités faibles ;
- la majorité de l'effectif est composé d'espèces d'eaux vives : chevesne, spirilin, goujon, et d'eaux calmes : gardon, perche.

Les deux principales différences entre ces deux stations concernent les densités de chabot et de spirilin, nettement supérieures sur la station aval.

En effet, le milieu amont présente un faciès plus lentique lié au bief du moulin du Blé, bief qui de plus retient les sédiments fins, d'où une granulométrie à l'aval plus grossière et donc plus favorable au chabot.

Sur la majorité des stations, les densités de truite fario - espèce repère des cours d'eau prospectés et hôte de la moule perlière - sont nulles ou très faibles.

Il n'y a que sur le Manet et le Dournajou qu'elles soient plus proches de l'attendu, mais il s'agit d'une conséquence artificielle des alevinages réalisés par les AAPPMA locales.

De manière générale, les perturbations majeures rencontrées sur les stations inventoriées sont :

- la présence importante d'étangs sur les bassins versants ;
- le colmatage du substrat, préjudiciable aux espèces électives de 1^{ère} catégorie piscicole et à la moule perlière.

Lexique

bioindicateur : se dit d'un individu, d'une espèce ou d'un groupe dont la présence ou l'état renseigne sur les caractéristiques écologiques de son milieu ; il sert à ce titre d'outil d'évaluation de la qualité de l'environnement

biométrie : identification des poissons capturés à l'espèce, mesure de leur longueur et de leur poids (mesures individuelles ou par lot)

diatomées : algues unicellulaires au squelette externe siliceux, qui peuvent vivre en solitaire ou former des colonies libres ou fixées, en pleine eau ou au fond de la rivière ou bien encore fixées sur les cailloux, rochers, ou végétaux

exigences écologiques : concernent les besoins d'un individu ou d'une espèce pour assurer son bon développement, que ce soit en termes de nourriture, de croissance ou de reproduction

IBD *indice biologique diatomées* : méthode normalisée permettant de déterminer la qualité biologique d'un cours d'eau au travers de la communauté de diatomées qu'il abrite, déterminée par les teneurs en matières organiques et en nutriments

IBGN *indice biologique global normalisé* : méthode standardisée permettant de déterminer la qualité biologique d'un cours d'eau au travers des différents macroinvertébrés présents sur un site, grâce à la présence ou l'absence de certains groupes bioindicateurs ainsi que sur la richesse faunistique globale du site

ichtyofaune : ensemble des espèces de poissons vivants dans un cours d'eau

IPR *indice poisson rivière* : indice standardisé permettant de déterminer la qualité biologique d'un cours d'eau au travers de son ichtyofaune ; cet indice mesure l'écart entre la composition du peuplement piscicole sur une station donnée (obtenue par pêche électrique), et la composition du peuplement attendue en situation de référence (c'est-à-dire dans des conditions très peu ou pas modifiées par l'homme)

invertivore : se dit d'une espèce dont le régime alimentaire est basé sur des invertébrés (larves d'insectes aquatiques, copépodes, mollusques, ...)

lentique : se dit d'un milieu d'eaux calmes, sans vitesse de courant et avec un substrat de particules fines, dans lequel on va retrouver des espèces du type gardon, brème ou encore perche soleil

lithophile : se dit d'une espèce affectionnant et se reproduisant sur un substrat grossier (cailloux - graviers) telle que le chabot ou la truite fario

macroinvertébrés : petits animaux vivant au fond de la rivière, sur le substrat, dans les sédiments, ..., tels que larves d'insectes (libellules, éphémères), mollusques, vers et crustacés

omnivore : se dit d'une espèce ne recherchant pas de source de nourriture particulière, mais ayant un régime alimentaire plus ou moins opportuniste composé de toutes sortes d'aliments végétaux ou animaux (zooplancton, larves d'insectes, alevins, ...)

ONEMA *Office national de l'eau et des milieux aquatiques* : établissement public national placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'écologie, l'ONEMA est l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques.

rhéophile : se dit d'une espèce vivant dans un milieu où le courant est important, telle que la truite fario, le chabot, le barbeau fluviatile et le spirilin

tolérante : se dit d'une espèce qui supporte un large spectre de conditions de vie (qualité d'eau et d'habitat)

transect : mesure physique de la station de pêche, réalisée perpendiculairement au cours d'eau et répétée 10 fois sur la longueur de la station ; elle permet d'en obtenir la largeur et la profondeur moyenne

Annexe

Résultats bruts et relevés de terrain pour chacune des stations inventoriées fin 2015 :

- DRONNE 1
- DRONNE 2
- DRONNE 3
- DRONNE 4
- DOURNAUJOU
- MALENCOURIE
- MANET

